

Délibération n° 122 du Comité syndical

Présents : 44

Excusés : 5

Absents : 0

Séance du 13 mai 2008

Le Comité syndical, convoqué conformément à la loi, s'est réuni en séance publique à Strasbourg

Présidence : Jacques BIGOT

Secrétaire : Anne-Pernelle RICHARDOT

Election du Bureau

Conformément aux statuts, le Comité Syndical procède à l'élection du Bureau.

Le Président sollicite les candidatures, successivement pour le siège de chacun des trois Vice-présidents, pour chacun des six autres membres. L'ensemble des membres du Bureau est élu au scrutin secret.

Suffrages exprimés : 44

Ont obtenu et sont déclarés élus :

- Monsieur Etienne WOLF	Premier Vice-président	42 voix
- Madame Danièle MEYER	Deuxième Vice-présidente	43 voix
- Monsieur Roland RIES	Troisième Vice-président	43 voix

Autres membres du Bureau :

- Madame Martine CALDEROLI-LOTZ	40 voix
- Monsieur Bernard FREUND	43 voix
- Monsieur Alain JUND	42 voix
- Monsieur Claude KERN	43 voix
- Monsieur Justin VOGEL	43 voix
- Monsieur Jean-Marc WILLER	43 voix

*Adopté par le Comité Syndical
en date du 13 mai 2008*

[Pour extrait conforme](#)

Jacques BIGOT
Président du Syndicat mixte
pour le SCOTERS